CAMPUS CARAÏBEEN DES ARTS

Cofinancé par l'Union européenne

LA MOBILITÉ sortante ERASMUS+

Possibilités distinctes ou combinées

- **Mobilité sortante à des fins d'études**

Dans un établissement supérieur d'enseignement artistique partenaire, titulaire de la Charte ECHE.

Les mobilités d'études s'effectuent en 2e et 4e années. Durée : de 2 à 12 mois, dans un pays participant au programme ou pays partenaire.
Les étudiants.es sont encouragé.e.s à effectuer une mobilité internationale en Europe ou dans le reste du monde (voir conditions).

- **Mobilité sortante à des fins de stage**

Les mobilités de stage s'effectuent en 2e et 4e années. Durée : de 2 à 12 mois, dans un pays participant au programme ou pays partenaire.
Lieu : dans un pays participant au programme ou dans un pays tiers non associé.

Comment préparer son projet de mobilité ?

- ✓ Se rapprocher du BRI (bureau des relations internationales) et constituer son dossier de candidature.
- ✓ Se soumettre à l'avis de la commission : Les candidatures sont examinées selon les critères suivants : qualité du travail, résultats, engagement, sérieux, capacité financière.
- ✓ Avec l'enseignant.e référent.e, il conviendra de : définir le projet, le type d'enseignement et les cours envisagés.
- ✓ Une préparation linguistique et culturelle sera proposée le cas échéant.
- ✓ Le bureau des relations internationales est chargé de l'instruction du dossier.
- ✓ En cas de réponse favorable, effectuer le test obligatoire OLS (Online Linguistic Support).
- ✓ Faire la demande de Carte Européenne d'Assurance Maladie (gratuit), contracter une assurance couvrant la période mobilité à l'international.
- ✓ A l'issue de la période de mobilité, transmettre son rapport (textes et images) au BRI.

CAMPUS CARAÏBEEN DES ARTS
Pôle EIA

Financement Erasmus+,

La bourse de mobilité Erasmus+ est une aide au projet ; elle **ne couvre pas la totalité des dépenses du séjour**.
Tout projet de mobilité impliquera impérativement la participation financière de chaque étudiant (le montant vous sera précisé).

Les taux des bourses Erasmus+ sont fixés par la Commission Européenne et transmis aux écoles par l'Agence nationale ; ils s'appuient sur plusieurs critères (Destination, coût de la vie, durée, type de mobilité).

Attention,
Le dossier de candidature à mobilité doit parvenir au BRI dans les délais qui vous auront été indiqués. Tout dossier incomplet ou hors délai sera rejeté. N'hésitez pas à vous rapprocher du BRI pour toute information complémentaire.

*BRI, bureau des relations internationales.

Contact :
CAMPUS CARAÏBEEN DES ARTS

École supérieure d'art de Martinique
10, rue des Artistes, Ermitage
97200 Fort-de-France
www.cca-martinique.com

Relations internationales :
Myrtha Marie-Joseph
+596 596 608636 - +596 696 891759
myrtha.mariejoseph@cca-martinique.com